

# Accueil de jour

Une politique ambitieuse pour Yverdon-les-Bains



1 Une action municipale en trois axes

Un axe quantitatif

Un axe qualitatif

Un axe d'accessibilité financière

2 Crédit d'étude agrandissement du P'tit Phare, Quai de Nogent 5



# Axe quantitatif

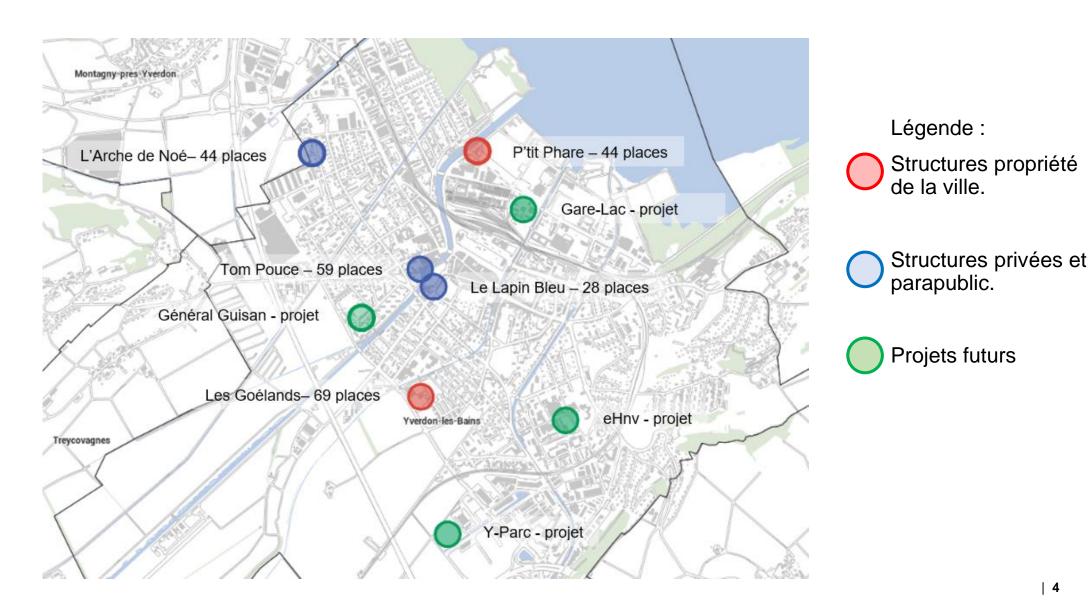
La Municipalité présente aujourd'hui son plan de développement préscolaire. Il vient compléter le plan du parascolaire. Elle a pour objectif de quasiment doubler le nombre de places en accueil collectif préscolaire en passant de 244 places à 478 places à horizon 2030.

Dans ce cadre, elle présente un préavis de crédit d'étude afin de préparer les travaux permettant d'augmenter la capacité d'accueil de la structure de la FYAE le P'tit Phare.

L'objectif de la Municipalité à l'horizon 2030 est de quasiment doubler le nombre de places en préscolaire avec la création de plus de 230 places.

| Différents indicateurs | 2023 | 2030  |
|------------------------|------|-------|
| Taux de couverture     | 22%  | 38,4% |
| Taux d'effort          | 62%  | 97,4% |
| Nombre de places       | 244  | 478   |







# Axe quantitatif

Plan de développement du préscolaire

### 2025:

Création de 54 places dont 44 au P'tit Phare (crédit d'étude déposé actuellement) et 10 à Tom Pouce

#### 2026:

Création de 24 places sur le site scolaire de Général Guisan

### 2027-2030:

Création de 100 places dont 44 au P'tit Phare et 56 aux EHNV

### 2030- ... :

Création de 56 places sur le site de Gare-Lac



# Axe quantitatif

| Structures     | Places actuelles | 2025 | 2026 | 2027 - 2030 | Après 2030 | Hors planification | Total de places | commentaires  |  |
|----------------|------------------|------|------|-------------|------------|--------------------|-----------------|---|--|
| Tom Pouce      | 59               | 10   |      |             |            |                    | 69              | Selon organisation FYAE   |  |
| Les Goélands   | 69               |      |      |             |            |                    | 69              |   |  |
| Le P'tit Phare | 44               | 44   |      | 44          |            |                    | 132             | Objet du crédit d'étude   |  |
| Le Lapin Bleu  | 28               |      |      |             |            |                    | 28              |   |  |
| L'Arche de Noé | 44               |      |      |             |            |                    | 44              |   |  |
| EHNV           | 0                |      |      | 56          |            |                    | 56              | Prévu au 1er janvier 2027.  |  |
| Général Guisan | 0                |      | 24   |             |            |                    | 24              | selon la planification scolaire   |  |
| Gare lac       |                  |      |      |             | 56         |                    | 56              |   |  |
| Y-Park         |                  |      |      |             |            | ?                  | ?               | En fonction des décisions de la<br>Direction d'Y-Park pour une<br>crèche d'entreprise |  |
| Total          | 244              | 54   | 24   | 100         | 56         |                    | 478             |   |  |



# Axe quantitatif (parascolaire)

(Point de situation sur le plan de développement Parascolaire UAPE et APEMS +147 places)

UAPE vision à 2030 : +84 places

Réalisé actuellement : + 24 places (Cygnes et Fontenay)

Etat de la liste d'attente au 1er septembre 2023 : 38 enfants

APEMS vision à 2030 : + 63 places

Réalisé actuellement : + 30 places (4MA, Place d'Armes et Cheminet)

Etat de la liste d'attente au 1<sup>er</sup> septembre 1 enfant (en cours de placement)

## Pour 2024, 24 nouvelles places sont prévues (APEMS) et d'autres opportunités (28 places UAPE) sont à l'étude

| Année     | 2022 | 2023 | 2024 | Objectif 2030 |
|-----------|------|------|------|---------------|
| Nombre de | 318  | 372  | 424  | 465 (en 2022) |
| places    |      |      |      | 508 (en 2023) |



# Axe qualitatif

Engagement d'une coordinatrice à l'inclusion et à la qualité d'accueil

« En plus des objectifs économiques et d'insertion, il s'agit ici de considérer l'accueil de la petite enfance – et particulièrement l'accueil collectif – comme le tout premier chaînon d'une série d'interventions éducatives auprès des enfants…»;

«L'accueil de la petite enfance est alors, théoriquement, chargé de la même mission que celle du système éducatif: Lutter contre la reproduction des inégalités sociales par la sociabilisation des enfants».

(La valse des qualités: quelle qualité pour l'accueil de la petite enfance?, Pierre Moisset, 2018)



### Axe accessibilité financière

### Rappel:

La Municipalité a augmenté son rabais fratrie dès deux enfants de 20% à 25%.

Cette mesure vient s'ajouter aux différentes actions déjà prises par l'exécutif afin de soulager la pression qui pèse sur le budget des familles.

De plus, la Municipalité a pris la décision de pérenniser les rabais fratries pour les familles du collectif de 30% et 40% pour les familles avec 3,4 enfants et plus.



# Crédit d'étude Quai de Nogent 5

Le Service des bâtiments a pour mission le volet opérationnel de la stratégie de développement de l'accueil de jour avec plusieurs actions à coordonner :

- 1. Renforcer les structures existantes propriété de la Ville. Pour ce faire, une analyse du potentiel des sites et des surfaces nécessaires au bon fonctionnement des structures a été réalisée.
- 2. <u>Planifier</u> des nouvelles structures en lien avec le développement immobilier. La Ville est propriétaire de plusieurs parcelles liées à des plans d'affectation en cours d'élaboration et elle a la possibilité de réserver des surfaces pour l'accueil de jour.
- 3. <u>Dialoguer</u> avec les institutions partenaires de la Ville et du Canton pour coordonner le développement de l'accueil du jour.



Le préavis qui sera prochainement soumis au Conseil communal porte sur une demande de crédit d'étude de CHF 389'000.- pour l'agrandissement de la Maison de l'enfance "Le P'tit Phare". A terme, le bâtiment pourra accueillir 132 enfants contre 44 actuellement.

L'ancienne usine de pâtes alimentaire, rénovée en 2010, est située à 800 mètres de la gare, sur un site facilement accessible en voiture et en bus.

Sa localisation à proximité immédiate du Parc des Rives permet de profiter pleinement de la qualité paysagère du lieu.

Le choix de densifier cette structure d'accueil de jour existante se veut rationnel et optimal tant pour la gestion du bâtiment que pour l'organisation du personnel encadrant.





Actuellement, le bâtiment regroupe une multitude d'affectations différentes, comprenant la structure d'accueil "Le P'tit Phare", un logement, un restaurant, des surfaces administratives et des espaces pour les associations.

Les travaux seront réalisés en deux étapes distinctes, soit une première concentrée sur la partie habitation, permettant une augmentation de la capacité d'accueil de 44 places et une seconde, au-dessus de la structure existante, qui permettra d'offrir 44 places supplémentaires, portant la capacité de la structure à 132 places.

Le phasage retenu est lié à plusieurs facteurs :

- la nécessité de trouver ou de former le personnel encadrant ;
- la nécessité d'honorer les baux en vigueur sur le site.

Le financement des travaux fera l'objet de futures demandes de crédit d'investissement pour un coût total de réalisation estimé à environ CHF 2'840'000.-.





Principe des étapes d'intervention.

